

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 18/2 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.2.56866

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

– kontingente Einstellungen, Absichten, Ereignisse und Folgen – aber auch neue Kontur und Leuchtkraft, nur daß es jetzt als das erscheint, was es schon immer war: ein Fall unter anderen Fällen« (S. XI).

Das vorliegende Jahrbuch zeichnet sich durch sein systematisch vergleichendes Vorgehen aus, d. h. zum selben übergeordneten thematischen Gesichtspunkt liegen – von der ein oder andern Ausnahme abgesehen – immer je ein Beitrag zu Frankreich und Deutschland vor bzw. wird der thematische Gesichtspunkt für beide Länder gemeinsam in einem Beitrag behandelt. Daß in beiden Ländern regionale Unterschiede von Bedeutung sind, ist keineswegs übersehen worden. Drei der von deutschen Autoren verfaßten Aufsätze sind in französischer Sprache gehalten, was der Rezeption des Bandes in Frankreich, aber auch der notwendigen Europäisierung der historisch orientierten Wissenschaften nur förderlich sein kann.

Inhaltlich (hier nur in aller Kürze andeutbar) beginnt der Band mit Beiträgen von A. Cremer, H. E. Bödeker, J. Hooek, W.-H. Krauth, H. Mohnhaupt und M. Ventre-Denis zur Konstituierung, Institutionalisierung und Affirmation (auch gegenüber anderen Disziplinen, Wissensbereichen und Begriffen) verwaltungsrechtlichen Wissens in Deutschland und Frankreich im 18. und 19. Jh. Th. R. Osborne verfolgt den nicht erfolgsgekrönten Versuch französischer Liberaler, die Ausbildung der Verwaltungsbeamten in Frankreich am »Deutschen Modell« zu orientieren, D. L. Lindenfeld zeigt am Beispiel des Schicksals der »Polizeiwissenschaft« Veränderungen in der Verwaltungsrechtslehre in Deutschland im 19. Jh. Die drastische Veränderung der Beamtenrekrutierung im 19. Jh. gegenüber der Praxis der Ständegesellschaft des Ancien Régime ist Gegenstand der Beiträge von C. Lecomte und B. Wunder. E. V. Heyen wertet fünf französische bzw. deutsche Fachzeitschriften quantitativ für die Zeit zwischen 1880 und 1914 aus und geht den Unterschieden im verwaltungswissenschaftlichen Diskurs in Universitäten und Verwaltung nach. Für beide Länder lassen sich dabei eindeutige Parallelen feststellen. Verwaltung als »Staatstätigkeit« und im Spannungsfeld unterschiedlicher Interessen sowie Handlungsträger ist Gegenstand der letzten drei Beiträge von S. Fisch, L. Murard/P. Zylbermann und W. Siemann. Ein abschließendes Urteil darüber, ob die Parallelen zwischen beiden Ländern überwiegen, wie es der vorliegende Band anzudeuten scheint, dürfte erst möglich sein, wenn die Verwaltungspraxis im Alltag vom 18. Jh. an gleichwertig miteinbezogen wird. Die Aufnahme eines solchen Themenbandes in die Jahrbuchreihe wäre sehr zu begrüßen.

Die interdisziplinäre Anlage des Bandes macht ihn allgemein für Historiker interessant. Dem Jahrbuch insgesamt ist nach diesem überzeugenden Start eine gute Aufnahme zu wünschen.

Wolfgang SCHMALE, Bochum

Friedhelm BECKMANN, Französische Privatbibliotheken. Untersuchungen zu Literatursystematik und Buchbesitz im 18. Jahrhundert, Frankfurt am Main (Buchhändler-Vereinigung GMBH) 1988, 160 S.

Il est aujourd'hui banal d'appliquer aux choses de l'esprit les méthodes quantitatives des historiens classiques. Dans cette perspective, on connaît depuis longtemps l'intérêt des catalogues dressés par les libraires du XVIII<sup>e</sup> siècle faisant office de commissaires-priseurs; depuis, en fait, un article pionnier de Daniel Mornet paru en 1910. Mais il a fallu attendre ce livre pour qu'il fût procédé à un inventaire exhaustif.

L'auteur y recense et analyse pas moins de 840 catalogues de bibliothèques privées vendus aux enchères après le décès de leur propriétaire, corpus tout à fait considérable, dont le relevé bibliographique forme d'ailleurs un heureux appendice. Cette masse de documents interrogé pour la première fois se révèle du plus grand intérêt pour jauger les pratiques réelles des

acheteurs de livres, sinon des lecteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son premier mérite, et non le moindre, est d'abord de faire retrouver un véritable arbre de la connaissance. En effet, au fil des années, la pratique du catalogue en vrac, qui se calque sur la disposition de la bibliothèque réelle qu'il décrit, ou qui se contente de ranger les livres par format, cède la place à des catalogues raisonnés, souvent complétés par des index. Ainsi s'impose une manière de classer les livres selon un ordre bibliographique précis, connue dans la profession comme «le système des libraires de Paris», bien qu'il ait en fait été élaboré presque entièrement par le libraire Gabriel Martin, de loin le plus actif en ce domaine. Il y a tout lieu de penser que cette «systématique» ainsi retrouvée, qui dispose toute la production intellectuelle autour de cinq grandes catégories (Théologie/Jurisprudence/Sciences et Arts/Belles-Lettres/Histoire), servira désormais de grille de départ pour les futures enquêtes en la matière, présentant l'avantage d'être l'instrument même conçu par les spécialistes du temps.

Fr. Beckmann en est le premier utilisateur. Armé de ce filtre, il interroge successivement les grandes composantes de ces centaines de bibliothèques, procédant à de nombreuses remises en cause ou rectifications des enquêtes précédentes, celles de Mornet, Estivals, Furet, Ehrard, Marion ou Darnton, bien connues des spécialistes. On n'en attendra pas de révisions fondamentales, mais bien des nuances apportées à des idées trop commodément admises, par exemple sur le déclin des domaines traditionnels (théologie, jurisprudence) au profit des Belles-Lettres ou des techniques. Les genres classiques se défendent bien, à commencer par l'histoire, en particulier nationale, qu'on retrouve en tête de tous les classements, quels que soient les modes d'interrogation.

Chemin faisant des renseignements sont aussi glanés, notamment à partir des préfaces de ces catalogues, sur les pratiques de cette poignée de libraires parisiens spécialistes de ventes aux enchères. Un dernier chapitre établit dans la majorité des cas une étroite corrélation entre la collection et son possesseur. Le juriste entasse les ouvrages de droit, le médecin possède beaucoup de livres de médecine; on l'attendait un peu. Mais cette simple constatation remet en cause une idée qui traîne depuis Mornet, selon laquelle les bibliothèques du XVIII<sup>e</sup> siècle seraient encore le domaine de l'universel, de l'encyclopédique. Il y a bel et bien déjà spécialisation. De même, en dehors de toute considération d'utilité professionnelle, la bibliothèque de l'abbé n'est en moyenne pas celle du parlementaire ou de l'aristocrate.

On souhaite à ce livre non pas pionnier, mais de vigoureuse remise en cause, de rencontrer l'écho qu'il mérite. On regrettera simplement qu'il n'ait pas mieux devancé les réserves qu'il est susceptible de se voir opposer, en cernant davantage les limites de son corpus. Limites reconnues: l'auteur sait bien que ces catalogues sont par définition le reflet d'une activité déjà ancienne et qu'un livre possédé n'est pas pour autant un livre lu. On aurait pu attendre néanmoins une réflexion plus approfondie sur ces sérieuses limitations d'une source documentaire qui n'en reste pas moins de premier ordre.

Henri DURANTON, Saint-Étienne

Claudius R. FISCHBACH, *Krieg und Frieden in der französischen Aufklärung*, Münster (Waxmann) 1990, 237 p.

Les études de polémologie n'ont pas épargné le XVIII<sup>e</sup> siècle, pendant lequel la guerre ne se fit pas seulement en dentelles, mais encore dans les pages des livres. Cette «dissertation» de Münster offre, grâce à un plan d'une grande efficacité, (presque) tous les documents souhaitables sur les rapports du siècle avec l'art de la guerre et sa théorie politique dans le domaine linguistique français. La «raison perfectionnée», «l'histoire de l'esprit humain», la lutte contre toutes les superstitions, dont l'héroïsme guerrier, annonçaient des jours difficiles pour les jeux de l'assassinat légal. Nous qui savons comment se termina le siècle des Lumières, par la